

# REGLEMENT CYCLISME 2023

## FSGT 73-74

Edité par la Commission Cyclisme Fsgt 73-74 et validé par les Présidents de Clubs affiliés ou leurs représentants. Remise en forme décembre 2022.



[www.fsgt74.org](http://www.fsgt74.org)

### Préambule :

Le REGLEMENT CYCLISME repose sur le Règlement national. Il a été affiné lors de multiples réunions et Assemblées Générales avec les Clubs affiliés. La Commission Cyclisme (CCyclisme) en est la garante (composition de cette Commission dans *l'Annexe 1*).

Le REGLEMENT CYCLISME est partagé et validé par tous les Pdt de Club affilié à la FSGT 73 ou 74.

Le fait de souscrire une Licence vélo FSGT vaut acceptation de ce Règlement par chaque licencié et vaut acceptation des décisions prises officiellement par la CCyclisme.

Chaque président de club a la responsabilité de diffuser le règlement auprès de l'ensemble des licenciés de son club.

Ce règlement évolue en fonction des actualités avec à minima une mise à jour par an. Il est à chaque fois voté et validé en CCyclisme. Les points nouveaux sont présentés lors de l'AG.

Ce règlement est disponible en PDF sur le site [www.fsgt74.org](http://www.fsgt74.org)

Tout club désirant participer aux activités vélo organisées par la FSGT, doit être affilié au comité départemental FSGT 73 ou 74. Chaque club voit sa responsabilité civile engagée pour l'organisation de ses épreuves placées sous les règlements de la FSGT. Il doit appliquer la réglementation des assurances en vigueur.

## I) Licence et Tarifs :

Les tarifs sont définis par la FSGT Nationale et s'imposent à tous les Comités Départementaux.

Dans le tarif de la licence il y a une cotisation Assurance qui permet de couvrir chaque licencié dans son activité Cyclisme (ou autre activité si celle-ci est organisée par un club ou un Comité FSGT).

Une cotisation spécifique Cyclisme est demandée à chaque adhérent afin de financer le classement annuel PRESTIGE et le financement des Championnats départementaux des 2 Savoie (Circuit, Grimpeur, CLM).

Les tarifs sont précisés dans l'annexe 2 car ils sont susceptibles de changer.

La présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans : Toute personne sollicitant une première licence doit remettre à son association un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou le cas échéant de la discipline concernée. Attention, si la licence sollicitée ouvre droit à des compétitions, le certificat doit mentionner spécifiquement l'absence de contre-indication de la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition.

## II) Les catégories

Les licences devront comporter un timbre de catégorie de l'année en cours, la photo, la signature (pour les clubs qui ont une assurance spécifique : un justificatif est exigé).

Au sein de la CCyclisme, une commission Catégorie (CC Catégorie) gère l'attribution de la Catégorie de valeur pour les nouveaux coureurs et gère au besoin le changement de catégorie des coureurs déjà connus.

L'attribution de la Catégorie de valeur se fait selon des normes précises et la décision de la CC Catégorie fait foi. Adresse de correspondance : [preinscriptionfsgt7374@gmail.com](mailto:preinscriptionfsgt7374@gmail.com)

### 1) Typologie de Catégorie

A noter que tout coureur FSGT 73/74 se déplaçant dans une autre région que celle de son appartenance devra se conformer au règlement du dit comité (catégorie ou autre).

Il existe 1 seule catégorie pour les Femmes : Cat Féminine.

Pour les hommes la Catégorie de valeur se décline comme suit.

#### 1.1) Catégorie de valeur

Catégorisation des adhérent(e)s selon un critère de niveau de performance :

Cat 1 - Cat 2 - Cat 3 - Cat 4 - Cat 5

Pour chaque nouveau coureur, obligatoirement les Présidents de Club remplissent et envoient à la CC Catégorie la fiche « demande d'orientation de catégorie pour un nouvel arrivant » avec le passé sportif (fiche disponible sur le site [fsgt74.org](http://fsgt74.org)).

Les normes utilisées pour la prise de décision par la CC Catégorie se trouvent en annexe 3.

## 1.2) Catégorie d'âge

Catégorisation des adhérent(e)s selon un critère d'âge.

- Catégorie Ancien : 60 ans et plus dans la saison en cours.
- Catégorie Super Vétéran : 50 à 59 ans dans la saison en cours.
- Catégorie Vétéran : 40 à 49 ans dans la saison en cours.
- Catégorie Senior : 23 à 39 ans dans la saison en cours.
- Catégorie Espoir : 19 à 22 ans dans la saison en cours.
- Catégorie Junior : 17 et 18 ans dans la saison en cours.
- Catégorie Cadet : 15 et 16 ans dans la saison en cours.
- Catégorie Minimé : 13 et 14 ans dans la saison en cours.
- Catégorie Benjamin : 11 et 12 ans dans la saison en cours.
- Ecoles de vélo : Poussins, Moustiques.

## 2) Changement de catégorie

### 2.1) Demande d'un Club

Le Président de Club envoie la fiche de liaison à la CC Catégorie afin de faire changer de catégorie à un adhérent (cat inférieure ou supérieure).

S'il y a reclassement en catégorie inférieure, le nombre de points du compte coureur sera crédité de la moitié des points de montée en catégorie supérieure.

Toute demande sera validée par la Commission Catégorie ([preinscriptionfsgt7374@gmail.com](mailto:preinscriptionfsgt7374@gmail.com)).

### 2.2) Suite à cumul de points

Au fur et à mesure des courses de la saison, les coureurs cumulent des points selon leur classement général sur chaque course FSGT. A partir d'un certain nombre de points ils passent à la catégorie du dessus :

Avec 30 points s'il a moins de 40 ans

Avec 40 points s'il a entre 40 et 49 ans

Avec 50 points s'il a 50 ans et plus

Lors du passage à la catégorie supérieure le compteur points démarre à 0.

Toutes les places obtenues dans les 5 premiers sur les courses UFOLEP ou FSGT, quel que soit le comité, seront intégrées dans le cumul de points.

Ainsi, les coureurs faisant dans les 5 premiers sur des courses extérieures (UFOLEP, FSGT) devront avertir dès le lundi suivant la CC Catégorie de ses performances afin de lui attribuer des points. Si cela n'est pas fait et que la CC Catégorie l'apprend après coup, le coureur sera exclu du classement Prestige.

Adresse email : [preinscriptionfsgt7374@gmail.com](mailto:preinscriptionfsgt7374@gmail.com)

## 2.3) Attribution des points pour monter de catégorie

Sur toutes les courses FSGT, les 5 premiers de chaque catégorie de valeur (cat 1, cat 2, cat 3, cat 4, cat 5) marquent des points selon ce barème :

Si plus de 20 coureurs de la Catégorie en course :

1<sup>er</sup> : 12 - 2<sup>eme</sup> : 8 - 3<sup>eme</sup> : 6 - 4<sup>eme</sup> : 4 - 5<sup>eme</sup> : 2

Si entre 7 et 19 coureurs de la Catégorie en course :

1<sup>er</sup> : 8 - 2<sup>eme</sup> : 6 - 3<sup>eme</sup> : 4 - 4<sup>eme</sup> : 2 - 5<sup>eme</sup> : 1

Si moins de 6 coureurs de la Catégorie en course :

1<sup>er</sup> : 6 - 2<sup>eme</sup> : 4 - 3<sup>eme</sup> : 2 - 4<sup>eme</sup> : 0 - 5<sup>eme</sup> : 0

Ce barème est applicable pour les circuits et course en ligne. Pour les grimpées et CLM, le nombre de points sera divisé par 2.

La montée de catégorie supérieure est effective dès le lendemain de l'épreuve où le coureur à atteint le nombre de point requis.

## III) Les courses

Les courses sous l'égide de la FSGT en Savoie et Haute-Savoie sont avant tout organisées par les Clubs adhérents. Afin de créer une cohérence et un calendrier commun et partagé, les Présidents de Club interagissent au sein de la CCyclisme.

A chaque course il y a une remise des prix selon le classement scratch H et F et selon les catégories choisies (catégorie de valeur FSGT ou catégorie d'âge).

Sur certaines courses, il peut y avoir un classement club FSGT (temps cumulé sur les 4 premiers coureurs).

Sur chaque course, afin de protéger juridiquement l'organisateur, les compétiteurs et compétitrices doivent avoir une licence avec certificat médical intégré ou pour les non licenciés un certificat médical. Attention, côté UFOLEP leur licence est délivrée sans contrôle du certificat médical (demande de contrôle à l'inscription).

3 typologies de courses existent : Circuit, CLM (individuel ou équipe), Grimpée

Au cours de la saison quelques courses font office de Championnats départementaux FSGT 73-74. Cette option est gérée par la CCyclisme (remise des prix).

Tarif : 9+1 euros avec licence (fsgt - ffc - ufolep) 14+1 euros pour les non licenciés (1 euro pour plateforme d'inscription).

Un calendrier annuel reprend chaque course organisée par les Clubs affiliés Fsgt 73-74 (annexe 4)

### 1) Circuits

Ces courses ne sont ouvertes qu'aux porteurs d'une licence : FSGT, FFC, UFOLEP et selon des critères de niveau. L'organisateur en lien avec la CCatégorie peut surclasser certains coureurs selon les normes de notre Règlement course. Ce règlement fait foi et s'impose à tout coureur. Voir annexe 5.

Pour le classement par club, il sera pris 4 coureurs H ou F répartis sur les courses à 2 départs.

## 2) CLM

Ces courses sont ouvertes à toutes et tous avec licence ou certificat médical pour les non licenciés (sauf CLM exceptionnel type Championnat FSGT limité aux licenciés FSGT).

La catégorie retenue sera la catégorie de valeur ou d'âge selon la typologie de CLM.

Pour le classement par équipe FSGT les 4 meilleurs temps seront retenus.

## 3) Grimpées

Ces courses sont ouvertes à toutes et tous avec licence ou certificat médical pour les non licenciés.

La catégorie retenue sera la catégorie d'âge.

Pour le classement par équipe FSGT les 4 meilleurs temps seront retenus.

## IV) Les Championnats 73-74

Chaque année ils sont organisés, du mieux possible, sur la base d'une course existante avec une alternance 73/74. Un classement Championnat FSGT 73-74 vient se greffer aux résultats de la course support. La CCyclisme gère la remise des prix, propre à ces Championnats.

Ces classements se font par Catégorie de valeur et ne concernent que les licenciés FSGT 73 et 74.

Consulter l'[Annexe 6](#) pour les détails.

## V) Le classement Prestige

Le classement Prestige est un classement annuel individuel et par équipe par point cumulés sur les divers courses du calendrier. Il y a 3 classements :

- **Catégorie Féminine**
- **Catégorie de valeur** (cat 1 2 3 4 5)
- **Catégorie d'âge** (Minime -Cadet - Junior - Senior - Vétéran - Super Vétéran –Ancien)
- **Par équipe** (prise de points sur les 4 premiers coureurs FSGT 73 74 sur les courses)

Les courses du calendrier retenues pour réaliser ce classement (répartition la plus équitable possible CLM, Circuits et Grimpées) sont stipulées sur le calendrier établi en début de saison.

Sur ces courses, un nombre de points est attribué aux coureurs FSGT 73-74 terminant la course. Les normes d'attribution de ces points se trouvent en [annexe 7](#).

Lors des récompenses Prestige, 3 autres catégories sont mis en avant :

- **Prix du fairplay** : il récompense l'assiduité. C'est le coureur ayant réalisé le plus grand nombre de courses « Prestige » et avec la moins bonne moyenne, en cas d'égalité, qui sera récompensé.
- **Prix de la sportivité** : il récompense les qualités d'une personne (coureur ou non) dévoué à son Club et correspondant à l'esprit sportif de la FSGT. Chaque club pourra proposer une personne avec un argumentaire motivant son choix. Le lauréat sera désigné par vote lors de la Pré-AG de fin de saison par les membres présents.
- **Super trophée Prestige** pour 3 victoires consécutives du Prestige (voir [annexe 7](#))

Les récompenses de ce classement se font chaque année lors de l'AG de fin de saison. Seul(e)s les présent(e)s à l'AG seront récompensés. Les lots non attribués seront redistribués notamment pour doter le prix Fairplay.

Courses du Prestige et indicateurs pour l'année en [annexe 7](#).

## VI) Discipline

Afin de préserver un bon esprit sportif, la CCyclisme peut être saisie ou se saisir de cas litigieux concernant des comportements inappropriés (non-respect du Règlement, violences, insultes, non-respect des bénévoles et coureur(e)s, tricherie en tout genre,....).

Les sanctions prises seront une décision collégiale de la CCyclisme et le contrevenant sera prévenu (exclusion course, du classement général,....).

## **ANNEXE 1**

### **La Commission Cyclisme**

#### Composition de la CCyclisme

Président : Yves Duchêne

Secrétaire : Frederic Bouzon

CCyclisme Prestige : Alexandre Cavignaux

CCyclisme Catégorie : Ludovic Quentin – Jean Noel Jacquemod – Jérémie Hecquet Nuer – William Jallet – Bernard Wagner - Adresse : [preinscriptionfsgt7374@gmail.com](mailto:preinscriptionfsgt7374@gmail.com)

CCyclisme Jeunes : René Charvin

CCyclisme Femme : Anne Laure Fey

Coordonnées sur fiche Clubs et contacts

## **ANNEXE 2**

### **Tarif licence**

Tarif licence 2023 (+ 7 euros au prix de base pour Cotisation cyclisme) :

Adulte (+18 ans) :                    39 + 7 = 46 €

Jeune :                                    32 + 7 = 39 €

Enfant (moins de 12 ans) :    22 + 7 = 29 €

## ANNEXE 3

### Normes pour attribuer la Catégorie de valeur

Tout nouveau coureur en FSGT 73-74 démarre avec la moitié des points de montée Catégorie.

Pour les **coureurs non licenciés** la saison précédente, les Catégories seront attribuées selon un critère d'âge et de passé sportif.

Critère d'âge :

- Moins de 40 ans : au minimum Cat 3
- Plus de 40 et moins de 50 ans : au minimum Cat 4
- Plus de 50 ans : au minimum Cat 5

Si après 2 courses il y a des difficultés dans la catégorie établie, passage à la catégorie inférieure (fin de course avec retard conséquent par exemple). Demande faite par le club à la CC Catégorie. A la 1<sup>ère</sup> victoire, retour à la catégorie d'origine.

Pour les coureurs Fsgt 73-74 licenciés la saison précédente, les Catégories seront attribuées selon la Catégorie d'appartenance à la fin de saison précédente.

Pour les **nouveaux coureurs avec licence FFC** en cours, les Catégories seront attribuées selon le passé sportif et selon la norme concernant l'âge précisée ci-dessus.

*NB : coureur non licencié la saison précédente mais ancien FFC de haut niveau. Possibilité d'une licence FSGT si plus de points depuis 2 ans et selon les normes ci-dessus (FFC)*

**A partir de ces normes et à partir des éléments apportés à la CC Catégorie par les Clubs et autres sources, la CC Catégorie attribuera la Catégorie au coureur.**



## ANNEXE 4

### Calendrier courses (2023)

date	course	organisateur
D 26 mars	<b>Circuit la Bathie (Chpts 73/74)</b>	Team Jallet
S 1 avril	<b>Clmi Aiton (Chpts 73/74)</b>	OCAIbertville
L 10 avril	<b>Circuit de Brison st Innocent</b>	BrisonSIC
S 15 avril	<b>Clmi Chanaz</b>	UCCognin
D 23 avril	<b>Clmi Grésy sur Aix</b>	BrisonSIC
L 1 mai	<b>Clmi la Bathie - chpt AURA</b>	Fsgt73
D 14 mai	<b>Circuit de Rognaix</b>	ASPES
J 18 mai	<b>Circuit de Pringy</b>	UC Cran Gevrier
D 28 mai	<b>Grimpée Aime-Granier</b>	ASCMacôt la Plagne
D 4 juin	<b>Col du Frêne</b>	OCAIbertville
10 et 11 juin	Circuit - Chpt AURA	Comité 26
S 17 juin	<b>Grimpée du col du Sapey</b>	SMS cyclo
D 18 juin	<b>Grimpée de Montsapey</b>	LNE
S 24 juin	<b>Ste Hélène sur Isère - Bonvillard</b>	Cycling organisation YD
1 et 2 juillet	Championnat National	Comité 53
D 2 juillet	<b>Grimpée de ND du Pré</b>	ASCMacôt la Plagne
D 9 juillet	<b>Cyclo sportive Tougnète</b>	Cycling organisation YD
D 9 juillet	<b>Orelle challenge</b>	UCVanoise
12-14 juillet	<b>Tour de Tarentaise</b>	Cycling organisation YD
S 15 juillet	<b>Grimpée la Plagne</b>	ASCMacôt la Plagne
S 22 juillet	<b>Col des Cyclotouristes</b>	Cycling organisation YD
D 23 juillet	<b>Grimpée d'Albiez le Vieux</b>	SMS cyclo
S 29 juillet	<b>Grimpée Moutiers - Tougnète Chpt AURA (grimpeur-se)</b>	Cycling organisation YD
D 30 juillet	<b>Grimpée la Toussuire (Chpts 73/74)</b>	SMS cyclo
S 5 août	<b>Col de l'Arpétaz</b>	Cycling organisation YD
D 6 août	<b>Grimpée de la Rosière</b>	ASCMacôt la Plagne
S 12 août	<b>Col du Tamié</b>	Cycling organisation YD
D 13 août	<b>Grimpée de la Planchette</b>	SMS cyclo
M 15 août	<b>Col de Tougnète</b>	Cycling organisation YD
D 20 août	<b>Grimpée de Valmeinier</b>	SMS cyclo
D 3 sept	<b>Col du Chaussy</b>	SMS cyclo
S 9 sept	<b>Grimpée VTT Bramans</b>	UCVanoise
D 10 sept	<b>Col de l'Epine</b>	UCCognin
D 24 sept	<b>Grimpée de Beaune</b>	SMS cyclo

## **ANNEXE 5**

### **Attribution des Catégories de valeur pour circuit et CLM coureurs extérieurs**

Dans un souci d'équité sportive les normes utilisées par la CCyclisme 73 74 s'imposent à tous les coureurs extérieurs, UFOLEP, FSGT hors 73-74.

Ainsi un droit de regard et de correction sur les Catégories d'attribution des coureurs extérieurs sera fait sur les courses en circuit ou CLM FSGT 73-74. De fait certains coureurs seront peut-être surclassés.

La CC Catégorie reste un support aux organisateurs pour cet aspect.

**Les normes utilisées** pour le coureur UFOLEP ou FSGT extérieur 73-74 :

- Agé de moins de 40 ans, il sera à minima en course Fsgt 3
- Agé de moins de 50 ans, il sera à minima en course Fsgt 4

## **ANNEXE 6**

### **Championnats 73-74**

**Pour 2023** il est prévu 3 Championnats :

- Championnat sur Circuit (26 mars sur course de la Bathie) par catégorie de valeur
- Championnat de CLM (1<sup>er</sup> avril sur course Aiton) :
  - o Individuel par catégorie de valeur
  - o Equipe de 4 personnes même Club
  - o Equipe 100 % féminine même Club (3 personnes)
- Championnat des grimpeur(se)s (24 juillet sur course de la Toussuire) par catégorie de valeur

## ANNEXE 7

### Classement Prestige 2023

**Pour 2023, toutes les courses du calendrier sont prises en compte sauf la grimpée VTT et la cyclo les Belleville.**

Ce classement se fera au cumul des points acquis sur les courses avec, au maximum 7 courses type « circuits et CLM » et 7 courses type « grimpées ». Par coureur, seront retenus les meilleurs résultats obtenus sur ces courses pour le calcul du cumul des points (pour les grimpées puisqu'il y a 22 grimpées).

**Répartition des points :**

Classement	Points attribués
1er	100
2eme	95
3eme	92
4eme	90
5eme	89
6eme	88
7eme	87
8eme	86
.....	.....

Le 1<sup>er</sup> de la course d'ouverture (cat. 4 et 5) est classé juste derrière le dernier de la course principale (cat. 1, 2 et 3) et ainsi de suite.

Un bonus de 15 points sera attribué à tout coureur(se) participant aux courses du Championnat départemental (circuit, CLM et grimpée FSGT 73-74).

Un bonus de 10 points sera attribué à tout coureur(se) participant aux courses du Championnat Régionaux et Nationaux (circuit, CLM).

Un bonus de 15 points est attribué aux coureur(se) qui participe à la course Vintage Grimpée de l'Opinel afin de ne pas leur porter préjudice (performance moindre).

**Super prestige déjà attribués :**

A titre exceptionnel : 2000-2011-2016 : Bois Thierry (SMS cyclo)

2017-2018-2019 : Ougier Nicolas (ASCM la Plagne)

2020-2021-2022 : Hecquet Nuer Jérémie (SMS cyclo)

## Les Contacts

### Commission cyclisme 73 / 74

Yves Duchêne	06 72 72 14 39	<a href="mailto:cycling.organisation.y.d@gmail.com">cycling.organisation.y.d@gmail.com</a>
Frederic Bouzon	07 68 00 74 08	<a href="mailto:bouzon.fred@free.fr">bouzon.fred@free.fr</a>
Alexandre Cavignaux	06 59 41 08 77	<a href="mailto:alexcavignaux@gmail.com">alexcavignaux@gmail.com</a>
Ludovic Quentin	06 17 28 55 83	<a href="mailto:quentin.ludovic0@bbox.fr">quentin.ludovic0@bbox.fr</a>
Jean Noel Jacquemod	06 22 66 78 80	<a href="mailto:jnj73200@gmail.com">jnj73200@gmail.com</a>
Jérémie Hecquet Nuer	06 69 18 18 12	<a href="mailto:djeystyl@hotmail.fr">djeystyl@hotmail.fr</a>
William Jallet	06 67 54 35 84	<a href="mailto:jallet.auto73@orange.fr">jallet.auto73@orange.fr</a>
Bernard Wagner		<a href="mailto:bernard-wagner@club-internet.fr">bernard-wagner@club-internet.fr</a>
René Charvin	04 79 62 00 26	<a href="mailto:charvin.famille@orange.fr">charvin.famille@orange.fr</a>
Anne Laure Fey	06 64 95 23 52	<a href="mailto:annelaurefey@yahoo.fr">annelaurefey@yahoo.fr</a>

## Les Clubs

	commune	Pdt ou correspondant	
<b>ASC Macôt la Plagne</b>	La Plagne Tarentaise	Fabien Duchosal	<a href="mailto:ascmacotlaplagne@outlook.fr">ascmacotlaplagne@outlook.fr</a>
<b>ACC</b>	Anney	Emmanuel Abate	<a href="mailto:annecy.cyclisme.competition@gmail.com">annecy.cyclisme.competition@gmail.com</a>
<b>ASPES</b>	Chambéry	Jean Noel Jacquemod	<a href="mailto:jnj73200@gmail.com">jnj73200@gmail.com</a>
<b>OCA</b>	Albertville	Michel Benzonelli	<a href="mailto:benzonelli.michel@neuf.fr">benzonelli.michel@neuf.fr</a>
<b>UCC</b>	Cognin	Nicolas Lecoq	<a href="mailto:uccognin@gmail.com">uccognin@gmail.com</a>
<b>UCV</b>	Modane	Gauthier Raison	<a href="mailto:ucvanoise73500@gmail.com">ucvanoise73500@gmail.com</a>
<b>LAC alliance</b>	Aix les Bains	Alexandre Maingot	<a href="mailto:lacalliancecycliste@gmail.com">lacalliancecycliste@gmail.com</a>
<b>Team Jallet</b>	la Bathie	William Jallet	<a href="mailto:jallet.auto73@orange.fr">jallet.auto73@orange.fr</a>
<b>Cyclo Valloire Galibier</b>	Valloire	Gérard Garino	<a href="mailto:gerardrenee.garino@gmail.com">gerardrenee.garino@gmail.com</a>
<b>Team couleurs Savoie</b>	Challes les Eaux	Thierry Marmottan	<a href="mailto:teamcouleurs savoie@gmail.com">teamcouleurs savoie@gmail.com</a>
<b>BSIC</b>	Brison st Innocent	Christophe Piquet	<a href="mailto:piquet.pres73@sfr.fr">piquet.pres73@sfr.fr</a>
<b>SMS Cyclo</b>	St Michel de Maurienne	David Turon	<a href="mailto:smscyclo@sfr.fr">smscyclo@sfr.fr</a>
<b>UC Cran Gevrier</b>	Anney	Gilles Reffet	<a href="mailto:greffet74@gmail.com">greffet74@gmail.com</a>
<b>Cycling Organisation YD</b>	les Belleville	Yves Duchêne	<a href="mailto:cycling.organisation.y.d@gmail.com">cycling.organisation.y.d@gmail.com</a>